

<b>Section Bac</b>	<b>Assurances et gestion du risque</b>		
<b>Nom de l'UE</b>	<b>Contrats commerciaux</b>		
<b>Nom du professeur</b>	A. Popovic		
<b>Niveau</b>	4	<b>Unité déterminante</b>	Non
<b>Nombre de périodes</b>	30	<b>Pré requis pour</b>	/
<b>Langue de cours</b>	Français	<b>Crédits ECTS</b>	2

### Objectif du cours

- Comprendre la place qu'occupent les contrats dans le domaine des obligations ;
- Maîtriser les notions importantes de la théorie générale des contrats (ses principes fondamentaux, les conditions de validité d'un contrat et les différentes catégories de contrats) ;
- Se familiariser avec le vocabulaire juridique propre au régime contractuel ;
- Comprendre le sens de la réforme de 2018 mettant fin à la théorie de la commercialité et faisant disparaître la notion de commerçant, au profit de la notion plus large d'entreprise ;
- Découvrir, identifier et expliquer les principaux contrats de l'entreprise ;
- Être en mesure, face à une situation litigieuse dans le cadre de la vie d'une entreprise, de proposer un raisonnement juridique pertinent.

### Contenu du cours

- La place des contrats dans la sphère des obligations ;
- Les éléments essentiels de la théorie générale des contrats ;
- Les caractéristiques des contrats de l'entreprise (anciennement appelés contrats commerciaux) ;
- Etude de différents contrats de l'entreprise : Le contrat de bail d'entreprise / Le contrat de vente d'entreprise / Le contrat de vente en ligne / Les différents contrats de distribution : le courtage ; la commission ; l'agence d'entreprise ; la concession de vente ; la franchise / Le contrat de cession et de mise en gage du fonds de commerce.

- Cas pratiques à résoudre.

### Méthodologie

- Cours magistral pour les principes de base
- Cours interactif à chaque début de cours pour rappeler la matière vue précédemment
- Cours interactif pour l'analyse des cas pratiques et litiges à examiner et à solutionner.

### Supports

Syllabus + Powerpoint

### Acquis d'apprentissage

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

*face à des situations relatives au droit commercial (ou plutôt de l'entreprise), dans le respect de la terminologie ad hoc, en disposant d'une documentation fournie par le chargé de cours,*

- ◆ d'identifier et d'expliquer différents types de contrats commerciaux (ou plutôt de l'entreprise) ;
- ◆ de les analyser et de résoudre les litiges y afférents.

### Evaluation

Examen écrit, en session

### Pondération

Evaluation de 1ère session	Evaluation de 2de session
100%	100%